

DOSSIER DE PRESSE

DE LA ZAP DE PERTUIS





Credit photo : la ZAP

SOMMAIRE

- 01 À PROPOS DE LA ZAP
- 02 L'ARTIFICIALISATION ET LES ESPÈCES PROTÉGÉES
- 03 LES CONFLITS D'INTÉRÊTS
- 04 POURQUOI NOUS SUIVRE ?
- 05 PROCHAINEMENT À LA ZAP
- 06 CONTACT

À PROPOS DE LA ZAP

Depuis 2019, plusieurs associations, collectifs, propriétaires et paysans s'organisent pour sauvegarder 86 hectares de terres habitées, cultivées ou en friches, en zone humide et inondable au bord de la Durance.

Ces terres sont menacées de destruction par un projet d'extension de la ZAE, zone d'activités économiques.

Nos actions ont commencé en 2019 par une grande mobilisation lors de la première enquête publique. Un recours juridique est en cours à propos de la déclaration d'utilité publique validée par la Préfecture du Vaucluse :

Pour vous citer quelques associations impliquées dans la lutte :

- Terres vives Pertuis
- Confédération paysanne
- France Nature Environnement

↑ vous pouvez cliquer sur les liens ci-dessus ↑

En 2021, les Soulèvements de la Terre ont appelé à multiplier les actions contre les projets d'artificialisation des sols.

Cela a été entendu !

Nous avons décidé collectivement d'occuper et cultiver certaines parcelles des terres menacées, pour y planter des pommes de terre, **culture historiquement réputée à Pertuis**.

La saison 1 « **Plus de Patates, Moins de Béton** » s'est déroulée d'avril à août 2021, avec quatre rassemblements festifs, qui ont réuni jusqu'à 500 personnes.

Malgré notre engouement, les premiers avis de démolition sur les maisons ont commencé à arriver... L'occupation de ces habitations a donc commencé en novembre 2021 pour contrer leurs destructions.



Crédit photo : la ZAP



Crédit photo : Pastel Face

La Zone à patates est née !

Elle est constituée de quatre maisons et d'un hectare de terre transformés en lieu de résistance. C'est une création autogérée, une pépinière de projets alternatifs à la destruction et l'artificialisation des terres.

Le lieu auto-géré est à la fois une base de résistance contre l'extension de l'artificialisation, une bulle d'expérimentation alternative et un foyer de vie collective.

Il se construit jour après jour dans une dynamique en perpétuelle évolution, afin de respecter l'écoute et la parole de chacun et chacune.

Malheureusement cette utopie concrète est menacée d'expulsion depuis **la fin de la trêve hivernale**. Nous cherchons donc à faire connaître plus largement la lutte.

Nous travaillons en lien avec de nombreux et nombreuses spécialistes (naturalistes ; biologistes ; hydrogéologues ; juristes) qui pérennisent et enrichissent notre démarche.

L'ARTIFICIALISATION ET LES ESPÈCES PROTÉGÉES

La zone de la ZAP et les hectares environnants sont particulièrement fertiles pour une bonne raison : **La Durance**.

Les militants et militantes ont décidé de mettre en place un système d'irrigation gravitaire connu depuis la nuit des temps pour faire prospérer ces terres.

Il s'agit de canaux grâce auxquels l'eau de la Durance peut être dirigée pour inonder des parcelles de terre nivelées, aidés par des martelières, plaques en métal qui forment des barrages amovibles.

Ces terres sont particulièrement fertiles car la Durance lors de ses crues apportait plein de nutriments en les inondant.

L'eau provient des Alpes, elle collecte de nombreux minéraux lors de son voyage, d'où sa richesse !

L'irrigation se fait donc grâce à un système ingénieux et naturel : **pas de pompage et ni de forage**.

Perdre ces terres ainsi que ces traditions, dans un contexte de changement climatique et de non-soutenabilité alimentaire à venir, ne correspond pas à **la vision du futur portée par la ZAP**.

De plus, ces zones humides ont permis à d'innombrables êtres vivants de se développer et notamment certaines espèces protégées !

Le papillon Diane, par exemple, est un papillon protégé par la loi en Europe, et particulièrement en France. Appartenant au patrimoine méditerranéen, ce papillon ne vit que sur des plantes hôtes du genre *Aristolochia* (**les Aristoloches**).

Le papillon Diane comme les *Aristoloches* ont tous deux besoins de beaucoup d'humidité et l'écosystème entourant la ZAP, avec ses zones humides et inondables en bord de Durance, est nécessaire à leur survie.

Et ce n'est que le début de la localisation des espèces menacées sur le lieu.

Sur les 1047 espèces répertoriées sur la commune de Pertuis,

151 espèces sont protégées au niveau national.

25 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 40 à l'échelle régionale.



Pour plus d'information à ce sujet
cliquez sur le papillon Diane.

CONFLITS D'INTÉRÊTS

Avec Mr le Maire Pellenc.

Comme vous avez pu le comprendre, cette zone humide est primordiale pour l'écosystème et le développement de ces terres.

En 2010, Roger Pellenc, maire de Pertuis et fondateur de Pellenc SA (multinationale, acteur majeur des machines agricoles), commence à porter ce projet d'extension de la ZAE, malgré un PPRI (Plan de Prévention des Risques Inondations) informant qu'une partie de la zone menacée est située en zone inondable.

Actuellement, cela rend le projet irréalisable car non constructible.

Une procédure est actuellement en cours pour réviser le PPRI afin de pouvoir entamer l'aménagement de la ZAE (Zone d'Activités Économique).

Les effets de ce projet ? Outre la destruction d'une zone humide et riche en biodiversité, on notera :

- l'augmentation des ruissellements dus à la bétonisation,
- la diminution de l'absorption des inondations par les sols.

Conséquences : Les crues sont plus sévères et il y a donc une mise en danger de la population de Pertuis et ses environs.

En 2019, les propriétaires reçoivent une lettre les informant d'une possible expropriation :

Ils se regroupent et initient la lutte en créant l'association "Terres Vives Pertuis".

En 2020, la préfecture du Vaucluse reconnaît le projet d'utilité publique malgré de fortes réserves, donnant à l'EPF (Etablissement Public Foncier) un droit de préemption et d'expropriation sur les parcelles et maisons.

LES EFFETS ?

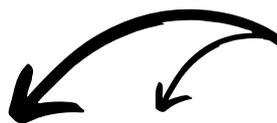
Une centaine de propriétaires vont devoir vendre une partie ou la globalité de leurs habitations, terres ...

À savoir que sur ces 86 hectares, 70% sont productifs et extrêmement fertiles, d'où l'aberration de ce projet. Depuis la création de la ZAP, Mr Pellenc a essayé à plusieurs reprises d'expulser les militants et militantes, sans s'encombrer du cadre légal...

- Deux maisons détruites sans désamiantage et sans respect de la procédure du marché public et de l'appel d'offre.
- Attaques illégales à la pelleuse pour détruire la maison commune.

Au-delà de ses actions contre la ZAP, nous pouvons rappeler que Mr Pellenc est l'**actionnaire majoritaire de Pellenc ST et Pellenc Energy, seules entreprises à se positionner officiellement sur ce projet pour un total de 30 hectares.**

VOUS TROUVEREZ CI-DESSOUS DES SOURCES
QUI ONT ALIMENTÉ CE DOSSIER.
CLIQUER SUR LES PHOTOS.



Credit photo : Pierre Weber



Credit photo : Pierre Weber



PETIT RAPPEL SUR LES ESPACES OCCUPÉS PAR LA ZAP

Début 2021, les premières plantations de patates, blé, fèves, se font sur des terres mises à disposition par des agriculteurs du coin. A partir de novembre 2021, ce sont quatre maisons et une parcelle de près d'un hectare, propriétés de l'EPF (Etablissement Public Foncier) PACA, qui sont occupées, et désormais expulsables à tout moment.

POURQUOI NOUS SUIVRE ?

01.

POUR ÉCHANGER AVEC DES PERSONNES CONCERNÉES PAR LES ENJEUX ÉCOLOGIQUES, SOCIAUX ET LOCAUX

De nombreux mouvements, collectifs, associations de personnes sont investis dans la ZAP.

Divers profils et métiers se mélangent pour converger vers le même but. Cela permet de se rencontrer et de réfléchir sur des thématiques écologiques, sociales et locales qui nous concernent toutes et tous.

POUR SOUTENIR LE PATRIMOINE VAUCLUSIEN

Car cette lutte concerne la préservation de terres agricoles et fertiles importantes dans notre soutenabilité alimentaire, et donc chaque habitant et habitante du Vaucluse mais également des régions frontalières et de la France.

Organisons nous ensemble pour un futur responsable de ce qui nous entoure.

02.

POUR SE JOINDRE À DES ÉVÉNEMENTS INSOLITES ET PARTICIPATIFS !

Et oui ! Autour de la lutte s'organisent de nombreux événements permettant de fédérer des personnes, de se retrouver sur des sujets allant du festif au pédagogique, toujours pertinents par rapport aux enjeux énoncés.

Pour en savoir plus, rendez vous à la page suivante !

03.

PROCHAINEMENT À LA ZAP



LE FESTIVAL ET CHARIVARI DU 14 AU 15 MAI

Cet évènement a pour but de rassembler un maximum de personnes autour de la ZAP. De nombreux ateliers, performances, tables rondes seront au rendez-vous. Un bon moyen de se retrouver pour échanger et partager un moment convivial et militant.



DÉCOUVERTE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE AVEC DES SPÉCIALISTES DE L'ENVIRONNEMENT

L'écosystème entourant la ZAP est riche et varié, l'éducation à l'environnement est de mise ! Des biologistes, naturalistes et spécialistes organisent des évènements autour des thématiques environnementales. Toujours en lien avec la ZAP.



CONCERTS ET ÉVÈNEMENTS ! HISTOIRE. MUSIQUE. THÉÂTRE ET PLANTATION..

Le printemps pointe le bout de son nez et les évènements aussi ! La ZAP prépare un calendrier bien complet pour rassembler et fêter la lutte ensemble !

Alors, ca vous tente ?

CONTACTEZ-NOUS



Crédit photo : la ZAP

La ZAP est un lieu ouvert, vous pouvez toujours y passer pour faire un sujet !

513 chemin du Gourre d'Aure à Pertuis.

Pour un contact direct : lazapdepertuis@riseup.net.